



Multi component standard solution for ionic chromatography containing 6 components in water (CM 8933)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 16/06/2014

Date de révision: 16/06/2014

Version: 1.1

WWW.FASTMSDS.COM

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom : Multi component standard solution for ionic chromatography containing 6 components in water (CM 8933)
Code du produit : CM8933

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel
Réservé à un usage professionnel
Fonction ou catégorie d'utilisation : Substances chimiques de laboratoire

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SPECTRACER UK Ltd.
201 Dyke Road
BN3 1TL Hove
United Kingdom
T +44 (0)207 193 9114 - F +44 (0)203 432 4686
Email: contact@spectracer.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 112 (EU)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
BELGIUM	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48
SWITZERLAND	Centre Suisse d'Information Toxicologique Swiss Toxicological Information Centre	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028 Zurich	+41 44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
ammonium dihydrogen phosphate	(n° CAS) 7722-76-1 (Numéro CE) 231-764-5	< 0,1	Non classé
fluorure de sodium	(n° CAS) 7681-49-4 (Numéro CE) 231-667-8 (Numéro index) 009-004-00-7	< 0,1	T; R25 Xi; R36/38 R32
sodium chloride	(n° CAS) 7647-14-5 (Numéro CE) 231-598-3	< 0,1	Non classé
POTASSIUM BROMIDE	(n° CAS) 7758-02-3. (Numéro CE) 231-830-3	< 0,1	Non classé
ammonium sulfate	(n° CAS) 7783-20-2 (Numéro CE) 231-984-1	< 0,1	Non classé
sodium nitrate	(n° CAS) 7631-99-4 (Numéro CE) 231-554-3	< 0,1	O; R8 Xi; R36

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
ammonium dihydrogen phosphate	(n° CAS) 7722-76-1 (Numéro CE) 231-764-5	< 0,1	Non classé
fluorure de sodium	(n° CAS) 7681-49-4 (Numéro CE) 231-667-8 (Numéro index) 009-004-00-7	< 0,1	Acute Tox. 3 (Oral), H301 Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315
sodium chloride	(n° CAS) 7647-14-5 (Numéro CE) 231-598-3	< 0,1	Non classé
POTASSIUM BROMIDE	(n° CAS) 7758-02-3. (Numéro CE) 231-830-3	< 0,1	Non classé
ammonium sulfate	(n° CAS) 7783-20-2 (Numéro CE) 231-984-1	< 0,1	Non classé
sodium nitrate	(n° CAS) 7631-99-4 (Numéro CE) 231-554-3	< 0,1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Irrit. 2, H319

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
-------------------	-----------------------------------------------------------------------------

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
-----------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Rayons directs du soleil, Chaleur et sources d'ignition.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

sodium chloride (7647-14-5)		
Lettonie	Nom local	Nātrijahlorīds
Lettonie	OEL TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
Lituanie	Nom local	Natrio chloridas
Lituanie	IPRV (mg/m ³)	5 mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

Équipement de protection individuelle : Lunettes bien ajustables. Gants.

Protection des mains	: Porter des gants de protection
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité
Protection des voies respiratoires	: Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire



Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Non établi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

sodium chloride (7647-14-5)	
DL50 orale rat	3000 mg/kg (Rat; Experimental value; 3550 mg/kg bodyweight; Rat; Experimental value)
DL50 cutanée lapin	> 10000 mg/kg (Rabbit; Experimental value)
POTASSIUM BROMIDE (7758-02-3.)	
DL50 orale rat	3070 mg/kg Gigiena Truda i Professional'nye Zabolevaniya. Labor Hygiene and Occupational Diseases. Vol. 33(10), Pg. 57, 1989.
ammonium dihydrogen phosphate (7722-76-1)	
DL50 orale rat	5750 mg/kg (Rat)
DL50 cutanée lapin	> 7940 mg/kg (Rabbit)
ammonium sulfate (7783-20-2)	
DL50 orale rat	2840 mg/kg (Rat)
sodium nitrate (7631-99-4)	
DL50 orale rat	1270 mg/kg (Rat; Equivalent or similar to OECD 401; Experimental value; 3430 mg/kg bodyweight; Rat)
DI 50 cutanée rat	> 5000 mg/kg de poids corporel (Rat; Read-across; OECD 402: Acute Dermal Toxicity)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

sodium chloride (7647-14-5)	
CL50 poisson 1	11100 mg/l 96 h; Salmo gairdneri (Oncorhynchus mykiss)
CE50 Daphnie 1	1000 mg/l (48 h; Daphnia magna)
CL50 poissons 2	5840 mg/l (96 h; Lepomis macrochirus)
CE50 Daphnie 2	340,7 mg/l (48 h; Daphnia magna)
Seuil toxique algues 1	4967 mg/l (72 h; Algae; Inhibitory)
Seuil toxique algues 2	2430 mg/l (120 h; Algae)
ammonium dihydrogen phosphate (7722-76-1)	
CL50 poisson 1	155 mg/l (96 h; Pimephales promelas)



Multi component standard solution for ionic chromatography containing 6 components in water (CM 8933)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

WWW.FASTMSDS.COM

ammonium sulfate (7783-20-2)	
CL50 poisson 1	126 mg/l (96 h; Poecilia reticulata)
CE50 Daphnie 1	202 mg/l (96 h; Daphnia magna)
CL50 poissons 2	250 - 480 mg/l (96 h; Brachydanio rerio)
CE50 Daphnie 2	433 mg/l (50 h; Daphnia magna)
TLM poisson 1	1290 ppm (96 h; Gambusia affinis)
sodium nitrate (7631-99-4)	
CL50 poisson 1	12000 mg/l (96 h; Lepomis macrochirus)
CE50 Daphnie 1	7240 mg/l (24 h; Daphnia magna)
CE50 autres organismes aquatiques 1	> 1700 mg/l (10 days; Algae)
CL50 poissons 2	4650 mg/l 96 h; Salmo gairdneri (Oncorhynchus mykiss)
TLM poisson 1	6650 ppm (96 h; Gambusia affinis; Turbulent water)
TLM poisson 2	10000 ppm (96 h; Lepomis macrochirus)

12.2. Persistance et dégradabilité

Multi component standard solution for ionic chromatography containing 6 components in water (CM 8933)	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
sodium chloride (7647-14-5)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: Non applicable. Aucune donnée(test) disponible de mobilité sur la substance.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Not applicable
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable
DThO	Not applicable
DBO (% de DThO)	Not applicable
ammonium dihydrogen phosphate (7722-76-1)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité dans l'eau: aucun renseignement disponible.
ammonium sulfate (7783-20-2)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité dans l'eau: aucun renseignement disponible.
sodium nitrate (7631-99-4)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: Non applicable. Aucune donnée(test) disponible de mobilité sur la substance.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Not applicable
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable
DThO	Not applicable
DBO (% de DThO)	Not applicable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Multi component standard solution for ionic chromatography containing 6 components in water (CM 8933)	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
sodium chloride (7647-14-5)	
Log Pow	-3,0 (Calculated)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).
ammonium dihydrogen phosphate (7722-76-1)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
ammonium sulfate (7783-20-2)	
Log Pow	-5,1
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: Non applicable.
sodium nitrate (7631-99-4)	
Log Pow	-3,8
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: Non applicable.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable

Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable

Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

14.6.2. Transport maritime

14.6.3. Transport aérien

14.6.4. Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

Non soumis à l'ADN : Non

14.6.5. Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK) : nwg - sans danger pour l'eau

WGK remarque : Ne pollue pas l'eau (Classification basée sur composantsselon Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

SECTION 16: Autres informations

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
R25	Toxique en cas d'ingestion
R32	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique
R36	Irritant pour les yeux
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau
R8	Favorise l'inflammation des matières combustibles
O	Comburant
T	Toxique
Xi	Irritant



Multi component standard solution for ionic chromatography containing 6 components in water (CM 8933)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

WWW.FASTMSDS.COM

SDS EU Mod H F (REACH ANNEX II)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.